

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var

Séance du Jeudi 9 avril 2026

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Membres votants : x 15

Date de convocation : 26 mars 2026

Présents : Damien GAUTHIER, Églantine ALLIOT, Antonio MARCO-PENA, Anne-Charlotte DALLÉE-COMBES, Jean-Marie MARCHAND, Justine BARBERO, Stéphane BATTEUX, Philippe BRAULT, Marie DE PASQUALE, Jean-Paul ESCAVABAJA, Marie-Sahra GIL, Lorry HANNE, Véronique THIAN.

Absents/excusés : Marie-Cécile ABBAS (pouvoir à Jean-Marie MARCHAND), Frank HERAUD (pouvoir à Justine BARBERO).

Secrétaire : Véronique THIAN

* * * * *

☒ Délibération adoptée à l'unanimité

☐ Délibération adoptée par :

- Voix « pour » :
- Voix « contre » :
- Abstention(s) :

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 083-218301547-20260409-D_2026_11-DE

N° 2026-11 : Désignation des membres du Conseil Municipal à siéger au CCAS

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille (CAFS) et notamment ses articles L. 123-6, R.123-10 et R. 123-12 CASF.

Vu la délibération n°2026-10 portant formation du Conseil d'Administration du CCAS en date du 9 avril 2026,

Considérant que les modalités de vote : scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel. Le vote se fait à bulletin secret.

Le Maire explique à l'Assemblée Délibérante que le Conseil Municipal doit à présent élire 5 membres en son sein pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS.

Il propose à l'Assemblée la liste suivante : Marie-Cécile ABBAS, Églantine ALLIOT, Justine BARBERO, Marie DE PASQUALE et Véronique THIAN.

Il interroge l'Assemblée pour savoir si une autre liste souhaite se faire connaître. Aucune liste ne se fait connaître

Le Conseil Municipal procède au vote.

Votants : 15
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Liste proposée par le Maire : 15

Le Conseil d'Administration du CCAS est ainsi constitué :

Président de droit : Le Maire, Damien GAUTHIER

Membres élus : Marie-Cécile ABBAS, Églantine ALLIOT, Justine BARBERO,
Marie DE PASQUALE et Véronique THIAN.

Membres à nommer par arrêté municipal : 5 personnes

Fait et délibéré à St-Antonin à la date sus-indiquée.

Le Maire,



Damine GAUTHIER